



COMMUNIQUE

Conformément à la vision d'ouverture portée par le Président Patrice TALON, le Bénin a conclu, en marge de la 79^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, des accords de suppression mutuelle de visa.

Ainsi, les Béninois détenteurs de tous types de passeport peuvent désormais voyager sans visa pour de courts séjours dans les pays suivants :

1. **Belize**
2. **Commonwealth de la Dominique**
3. **Grenada**
4. **Maurice**
5. **Sao Tomé et Principe**
6. **Seychelles**

Le Gouvernement de la République du Bénin remercie chaleureusement ces Nations partenaires pour leur coopération, et s'engage à renforcer sa politique d'ouverture et de facilitation de la mobilité des personnes, afin de conclure d'autres accords d'exemption de visa et mieux révéler le Bénin au monde.

Fait à Cotonou, le 10 octobre 2024

Pour le Ministre des Affaires étrangères et P.O

La Directrice de Cabinet




Nissiba Inès KEREKOU
Ambassadeur